

# UFF ACTIONS FRANCE (part N)



## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

## Profil de risque



## Chiffres clés au 31/01/2025

Valeur liquidative	106.28 €	Nombre de positions	37
Actif net du fonds	165.49 M€	Taux d'investissement	98.58%

## Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

## Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Legrand Sa	Lvmh Moet Hennessy
Societe Generale Sa	Christian Dior Se
Schneider Electric S	Schneider Electric S
Bureau Veritas Sa	Sanofi
	Totalenergies Se

## 10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	7.83%	Industrie
Sanofi	6.97%	Santé
Totalenergies Se	6.32%	Energie
Air Liquide Sa	5.41%	Matériaux
Airbus Se	5.39%	Industrie
Hermes International	5.38%	Consommation discrétionnaire
L'Oreal	4.64%	Consommation de base
Axa Sa	4.56%	Finance
Christian Dior Se	4.52%	Consommation discrétionnaire
Lvmh Moet Hennessy L	4.48%	Consommation discrétionnaire
<b>Total</b>	<b>55.51%</b>	

## Principales contributions

Contributions à la hausse	Contributions à la baisse
Hermes International 0.84%	Stmicroelectronics N -0.05%
Sanofi 0.75%	Publicis Groupe -0.01%
Safran Sa 0.53%	
Lvmh Moet Hennessy 0.52%	
Essilorluxottica 0.49%	
<b>Total 3.13%</b>	<b>Total -0.05%</b>

## Caractéristiques du fonds

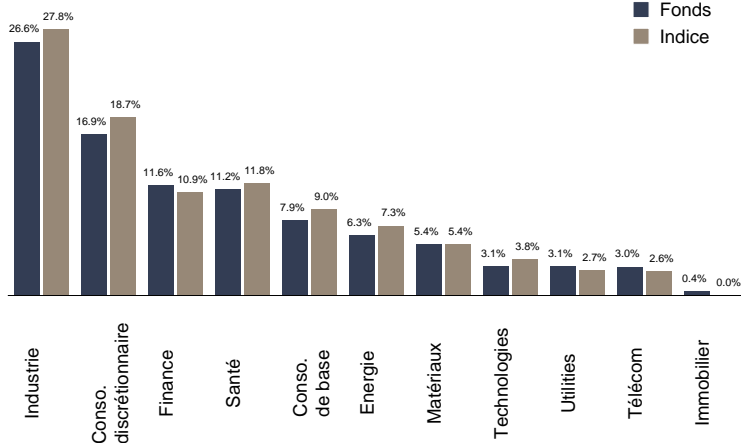
Code ISIN :	FR001400OYM5	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.10%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

## Gérant financier

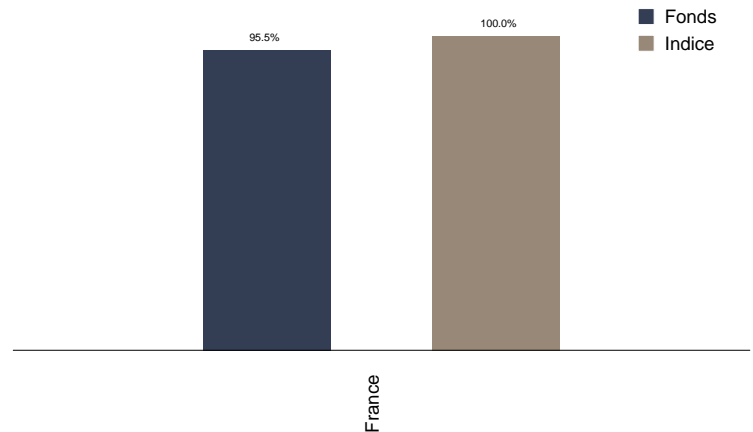


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Répartition par secteurs de la poche actions



## Répartition par pays



## Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

L'année 2025 a démarré en trombe en janvier, avec le très fort rebond des marchés actions européens, qui ont semblé profiter de l'espoir de déréglementation, conséquence de l'arrivée effective au pouvoir de Donald Trump.

En effet, si nous passons sur les fronts politique et géopolitique où la tornade Trump est déjà à l'œuvre, le front économique n'est pas en reste. Après avoir déjà annoncé la hausse des droits de douane de 25% sur les biens en provenance du Mexique et du Canada, et de 10% seulement pour ceux en provenance de la Chine, c'est désormais vers l'Europe que l'attention se tourne, alors que l'administration américaine essaie avec un certain succès de la diviser pour mieux imposer ses exigences commerciales, comme en témoignent les marques d'amitiés dont jouit l'Italie et le désordre semé par Elon Musk en Allemagne en soutenant ouvertement le parti d'extrême-droite AfD.

Mais en janvier, c'est sans doute l'Intelligence artificielle qui a encore mené la danse sur les marchés financiers. Nous passerons rapidement sur l'échec retentissant de l'IA française Lucie, mise hors ligne trois jours seulement après son lancement, pour parler de DeepSeek, l'IA chinoise qui pourrait disrupter l'hégémonie américaine tant son coût semble incommensurablement moindre que ses concurrentes directes. Sa mise en ligne s'est traduite par des chutes historiques des titres phares du Nasdaq Nvidia et Broadcom qui finissent le mois en baisse de 11% et 4% respectivement.

Dans ce contexte, les marchés actions européens s'envolent de près de 8% pour le CAC et l'Eurostoxx 50 et même de près de 11% pour l'indice européen des actions bancaires, tandis qu'aux Etats-Unis, les performances sont bien moindres, le S&P 500 postant une hausse de 2,8% et le Nasdaq un gain de 1,6% en dollar. Les petites et moyennes capitalisations européennes sous-performent une nouvelle fois de près de 3% voire 5% alors que leurs homologues américaines font mieux que les valeurs du S&P 500.

L'exposition du portefeuille aux secteurs financiers et en particulier au secteur bancaire que nous avons maintenue en ce début d'année lui a permis de ne pas prendre de retard par rapport au marché, malgré une hausse encore plus importante que ce à quoi nous nous attendions ! Au niveau des opérations, nous avons d'ailleurs renforcé la position sur Société Générale au cours du mois. Dans un tout autre secteur nous avons renforcé les Bureau Veritas à la suite de l'annonce de négociations avec son concurrent suisse SGS pour un éventuel rapprochement. Malgré la fin des discussions nous considérons qu'elles sont le signe de la nécessité pour le secteur de se concentrer et que cela devrait profiter aux principaux acteurs, Bureau Veritas en premier.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

**INDICATEURS**

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

**APPROCHE ESG : Approche Best in Class**

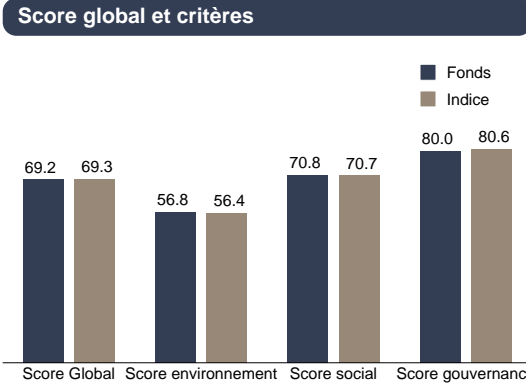
Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

**INDICE DE REFERENCE**

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

**Score ESG**

	Score	Couverture
Fonds	69.2	96.85%
Indice	69.3	100.00%



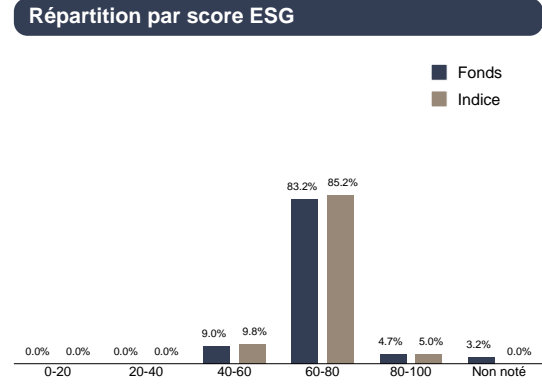
**Top 10 émetteurs : score ESG**

Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	4.71%	83
Schneider Electric S	7.95%	80
Capgemini Se	1.55%	77
Kering	0.51%	76
Societe Generale Sa	1.66%	76
Pernod Ricard Sa	1.07%	76
Stmicroelectronics N	0.46%	76
Airbus Se	5.46%	75
Dassault Systemes Se	1.11%	75
Thales Sa	0.89%	75
<b>Total</b>	<b>25.38%</b>	

**Intensité carbone**

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/01/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1165	1167	-2



**Top 10 émetteurs : intensité carbone**

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.46%	7237
Safran Sa	4.42%	2899
Totalenergies Se	6.41%	2227
Air Liquide Sa	5.49%	2146
Engie	1.81%	1920
Renault Sa	0.79%	1767
Schneider Electric S	7.95%	1596
Legrand Sa	1.16%	1543
Credit Agricole Sa	1.16%	1531
Veolia Environnement	1.31%	1426
<b>Total</b>	<b>35.96%</b>	

**Exemple de critères d'indicateurs d'impact**

Catégorie	Critère	Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	40.08%	96.85%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	25.31%	96.85%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.36%	96.85%

**Couverture par un score ESG**

**Score ESG Global :** Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

**Score Environnement :** Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Social :** Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Gouvernance :** Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

**Intensité carbone**

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 ( autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.